

auprès des commerçants d'animaux que les démarches furent les plus actives. Car si nous émettons la prétention que notre port fournit les plus sérieux avantages à n'importe quel trafic, soit d'Importation, soit d'Exportation, c'est au commerce d'exportation d'animaux vivants que Trois-Rivières offre, par sa *position géographique en aval du Lac St. Pierre*, un lieu d'embarquement d'une supériorité incontestable. Outre que les steamers en chargement d'animaux peuvent, en quittant notre havre de bon matin, atteindre la brise rafraichissante du bas du fleuve avant que le soleil ait produit son effet, nous évitons le danger des insulations et des coups d'apoplexie, causés par l'exposition forcée sur des quais encombrés comme à Montréal, nous épargnons à ces pauvres bêtes les horreurs d'un séjour trop prolongé dans l'atmosphère de fournaise d'une cale en fer durant les heures de chargement, pendant que le vaisseau est mouillé pour la nuit et pendant son passage à travers le lac. Notre "Commune" et notre "Banlieue" traversées par la ligne principale du C. P. R., par la voie de ceinture et tout à proximité des quais, offrent des terrains assez vastes et assez fertiles pour recevoir et héberger pour un temps indéfini tous les animaux qui pourraient nous arriver de la Province d'Ontario et du Nord-Ouest. Et ce bétail, après avoir pris le repos nécessaire pour se remettre de son long voyage en chemin de fer, peut-être embarqué dans des conditions telles qu'il arrivera sur les marchés d'Europe dans un état de santé excellente, et non pas dans un état d'épuisement qui risque de nous faire perdre d'un jour à l'autre notre bonne réputation, et les fruits du travail opiniâtre qu'il a fallu faire pour organiser une des branches des plus considérable de notre commerce d'Exportation.